

Bulletin municipal

Liouc

Juillet 2013



Le Mot du Maire

Nous voici déjà à mi année 2013, et bientôt au terme du mandat que vous nous avez confié en 2008. Il est cependant encore un peu tôt pour se mettre « en roue libre » et faire le bilan de notre action durant ces 6 années. Le temps viendra pour cela dans quelques mois.

Pour le moment l'heure est toujours au travail pour finaliser le Plan Local d'Urbanisme, mener à son terme la réhabilitation des futurs locaux de la mairie, engager l'aménagement d'un espace public à la Rouvière, au bas de la rue du Coutach, devant le bâtiment technique municipal, sans compter la gestion courante de la cité, les petits problèmes de la vie courante qui mangent souvent l'emploi du temps et minent la sérénité du maire (c'est bien connu, le maire est chargé de tout régler à tous les niveaux, même s'il n'en a pas les moyens...).

La tradition de la fête de la musique a été renouée avec succès grâce à l'association ALAC, laquelle annonce la reprise du vide-grenier en septembre. Nous invitons les habitants du vieux village et de la Rouvière à participer activement à ces diverses manifestations afin que notre village vive de convivialité à l'heure où tout pousse plutôt au repli sur soi.

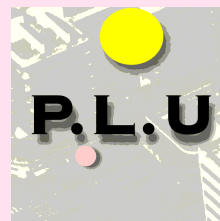
Ce bulletin a pour objet de vous tenir informés des projets en cours. Vous pouvez également vous reporter au site internet de la mairie : www.mairie-liouc.fr.

Avec l'été qui semble enfin arrivé, voici venir le temps des vacances, du repos bien mérité, des réunions en famille et avec les amis, ceux venus parfois « du nord ». Espérons que le soleil sera clément pour eux qui en ont tant rêvé durant tout l'hiver et le printemps....

Bonnes vacances à toutes et tous.

Votre maire
Alain de BOUARD

Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Comme cela avait été annoncé dans le bulletin municipal de novembre 2012, le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a fait l'objet d'une réunion publique le 18 janvier 2013.

Depuis cette présentation, les conseillers municipaux ont travaillé avec l'aide du cabinet Synergies Territoriales sur la définition des différentes zones du territoire communal et la rédaction des règlements d'urbanisme correspondant à chacune de ces zones.

Ces documents, qui une fois le PLU adopté deviendront la règle en matière d'urbanisme, doivent naturellement être conformes aux orientations définies par le PADD.

Suite aux nouvelles réglementations et en particulier celles issues du "Grenelle 2", le PLU doit comporter désormais de nouveaux documents :

- les "trames bleues et vertes" qui justifient la prise en compte de la continuité des espaces naturels et aquatiques (le Vidourle) ;*
- les "Orientations d'Aménagement et de Programmation" qui définissent les grandes lignes d'urbanisation, en particulier celles des nouvelles zones ouvertes à la construction.*

Ces "nouveau" ont considérablement alourdi notre travail..., le conseil maintient cependant son objectif de finaliser l'ensemble du PLU pour le début 2014, l'enquête publique devant se dérouler avant la fin de l'année 2013. Cette enquête sera annoncée par voie de presse et par une note distribuée dans les boîtes aux lettres.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la mairie et bien sûr lors des permanences du commissaire enquêteur.

Projet d'aménagement du parking de la Rouvière

Cette année, la commune a décidé d'aménager un parking sur l'aire du puits de la Rouvière et un petit lieu de convivialité (face au local technique).

L'aménagement sera réalisé en plusieurs tranches :

- Il sera fait un mur de soutènement au bas de ce terrain pour retenir la terre dans le virage,*
- Restauration du petit lavoir et remise en place des anciennes pierres,*
- Curage du ruisseau dans toute sa longueur,*
- Construction d'un mur devant le local technique (avec jardinière intégrée) et petites marches pour l'accès à la porte de ce local,*

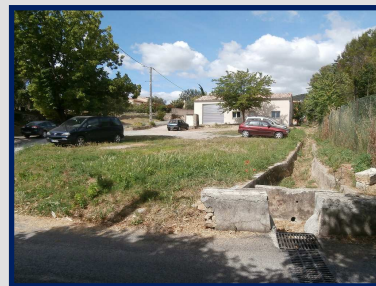
tout ceci réalisé par les chantiers d'insertion (Cévennes Garrigues)

Une petite barrière en bois sera installée devant le ruisseau pour délimiter et sécuriser le parking sur sa longueur.

Le long de la rue du Coutach aussi, une barrière en bois sera placée sur le mur en béton pour sécuriser cet endroit.

Ceci, réalisé par les employés municipaux.

Le reste du terrain sera reprofilé et compacté pour en faire un parking.



Un banc ou deux pourraient délimiter sur le haut de ce parking un lieu de rencontre ?

Nouvelle mairie



Nous vous l'annonçons dans le dernier bulletin municipal : le conseil a engagé un projet de réalisation d'une nouvelle mairie. Vous avez pu suivre l'évolution de ce projet au travers des comptes rendus de réunions du conseil et surtout en vous promenant dans le vieux village.

Comme chacun a pu le constater, les locaux actuels sont de moins en moins adaptés aux besoins de notre commune qui voit sa population s'accroître régulièrement. Par ailleurs, la réglementation impose que les bâtiments publics soient accessibles aux personnes à mobilité réduite à partir de l'année 2015, ce qui n'est assurément pas le cas de l'actuelle mairie.

En prenant les devants sur ce dossier, nous avons pu bénéficier d'une aide conséquente du Conseil Général et, nous l'espérons, de l'Etat. La mairie vient d'acquérir le rez-de-chaussée du bâtiment et les travaux de réhabilitation sont déjà bien avancés.

L'emprunt contracté pour l'acquisition des locaux et leur rénovation sera couvert par les revenus que nous commençons enfin à toucher de la reprise de l'exploitation de la carrière de Pied Bouquet (47.000 euros d'arriérés perçus cette année, puis environ 15.000 euros annuels à partir de 2014).

Les nouveaux locaux de la mairie resteront à la mesure de notre commune, modestes mais bien intégrés dans l'environnement du vieux village, et surtout plus fonctionnels que le bâtiment actuel.

De plus, notre projet contribue à la réhabilitation d'un des plus anciens bâtiments du village. Outre la mairie, ce sont 5 nouveaux appartements qui sont créés par le propriétaire du bâtiment. Rappelons enfin que ce projet n'aurait pas été possible sans la réalisation par la mairie du réseau d'assainissement collectif.

Communauté de Communes Piémont-Cévenol

Depuis la fusion des trois communautés de communes de « Autour de Lédignan », « Coutach Vidourle » et « Cévennes Garrigues » le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes Piémont-Cévenol a effectué un important travail d'harmonisation des pratiques en matière de collecte de déchets ménagers, de personnel, d'hygiène et sécurité, de finances, etc... Elle a également décidé de mener à leur terme les projets d'envergure initiés avant la fusion, notamment :

- dans la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort, la phase 1 de la rénovation de la Médiathèque a été inaugurée le 21 juin dernier, et la phase 2 débutera d'ici octobre pour six mois environ
- le plateau sportif de Quissac sera achevé dans quelques semaines
- la micro-crèche de Vic le Fesq verra le jour en septembre et pourra accueillir une dizaine de bambins.



Renaissance de l'animation dans notre village



C'est avec une grande satisfaction que la municipalité note la reprise d'activités de l'ancienne association LIOUC PATRIMOINE ENVIRONNEMENT devenue ALAC (ASSOCIATION LIOUC ANIMATION CULTURE)

qui a pour but de promouvoir et organiser à Liouc des manifestations festives et culturelles ainsi que développer la convivialité entre tous les habitants du vieux village et La Rouvière.

Cette association, bien que soutenue activement par la mairie, n'est pas municipale mais régie par la loi de 1901.

Première satisfaction pour ce renouveau : la fête de la musique qui a repris une nouvelle jeunesse le samedi 22 juin. Elle a connu un franc succès tant par la qualité des musiciens que par l'adhésion du public

Souhaitons-lui longue vie et qu'elle fasse de Liouc un lieu privilégié de "bien vivre" et de vitalité.



L'ALAC nous annonce par ailleurs la reprise du célèbre vide-grenier de Liouc dans les rues du vieux village le samedi 14 septembre, associé à une exposition artistique dans l'ancienne chapelle durant le même week-end.

Débroussaillage, une obligation

Débroussailler autour de votre habitation pour prévenir les risques d'incendie est une obligation légale, à la fois pour protéger la nature et garantir une plus grande sécurité des biens et des personnes face aux risques d'incendies. Le débroussaillage doit s'effectuer sur tous les terrains bâtis ou non en zone urbaine et dans un rayon de 50 m autour des habitations hors agglomération. Pour information, en 2012, il y a eu 17 feux et 14 hectares brûlés seulement (pour mémoire 350 feux en 1973 et 50 en 2010).

Mais il faut rester vigilant.

Avec l'été qui arrive, nous nous permettons donc de vous rappeler cet arrêté préfectoral n° 96_01605 du 10 juin 1996 portant règlement permanent en vue de prévenir les incendies d'espaces sensibles.



Un nouvel employé municipal

Un nouvel employé municipal est engagé sur la commune depuis le début du mois de juin. Cet emploi était devenu indispensable compte tenu du développement du village. Cette embauche permet également d'offrir à un jeune de notre région l'opportunité de se former pour acquérir une réelle compétence.



L'employé actuel, Monsieur Alain BOUCHITÉ, continue naturellement à assurer son poste. Il travaille 20 heures pour la commune de Liouc et 15 heures pour une autre commune. Malgré tout son dévouement, il n'arrive plus à assurer la totalité des tâches rendues nécessaires par le développement de la commune, en particulier l'entretien du système d'assainissement. Le conseil municipal souhaite par ailleurs améliorer l'entretien général du village : voirie, espaces verts. Enfin, certains petits travaux pourront être effectués directement en régie.

Le nouveau poste est créé dans le cadre d'une convention « emploi-avenir ». Il s'agit d'un contrat CDD de 3 ans pour un temps de travail de 35 heures par semaine. Le plan de formation associé à ce contrat permettra au titulaire d'acquérir des compétences qui nous seront très utiles.

Le financement de ce contrat est assuré à 75% par l'Etat, la commune étant exonérée d'une bonne partie des charges patronales.



Le nouvel employé, Monsieur Jean-Baptiste VIGOUROUX, est opérationnel depuis maintenant un mois. Chacun a déjà pu constater son dévouement et son efficacité.

Ramassage des OM du 1/07 au 31/08/2013

Le ramassage des OM se fera le lundi et le jeudi matin aux heures habituelles, les sacs jaunes (plastiques, papiers) le mercredi matin, et les bacs à verre les jeudis.

Le ramassage des OM du jeudi 15/08 ne sera pas réalisé, l'ensemble des déchèteries du Piémont Cévenol seront fermées.



Petit message de la communauté de commune

Le ramassage des bacs collectifs dans les camions étant effectué par un système automatique de levage, les agents ne peuvent trier manuellement le contenu de ces bacs. Lorsque cette collecte arrive au centre de tri dans des bennes de 10 tonnes, celles-ci sont purement et simplement refusées. Au final, chaque erreur de tri peut coûter cher à la collectivité. La communauté de communes travaille à la réduction du coût d'élimination de vos déchets ménagers.

Nous demandons à chacune et chacun d'adopter une attitude citoyenne en respectant les consignes de tri.



SIRP – Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

La réforme des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires de Quissac a été reportée à la rentrée de septembre 2014. De nombreux maires de notre communauté de communes en ont fait de même.

Pour mémoire, la réforme prévoit que la semaine scolaire comporte 24 h d'enseignement pour tous les élèves, réparties sur neuf demi-journées, avec le mercredi matin, durant 36 semaines.

Les heures d'enseignement quotidiennes sont organisées à raison de 5h30 maximum, dont 3h30 au plus par demi-journée. La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

Cette nouvelle organisation des temps de travail induit des plages d'activités périscolaires plus nombreuses. A Quissac, le SIRP a mis en place l'ALAE depuis la rentrée 2012, qui propose aux enfants des activités ludiques et variées (basket, poterie, chant...) le matin avant 9 h, le midi après le déjeuner, et le soir après 16 h 30. L'ALAE aura déjà deux ans d'existence lorsque la réforme sera mise en place et nous permettra d'assurer un service de qualité.

Le SIRP a voté lors de la réunion d'un conseil syndical la remise d'une récompense aux élèves de CM2 de l'Ecole Primaire Jean Auzilhon de Quissac sous la forme d'un dictionnaire Robert Collège à l'occasion de leur passage en sixième.

Lors de la fête de l'école primaire qui s'est déroulée le 25 juin au foyer de Quissac, Karine Lopez, Présidente du SIRP, a remis, après un bref discours, cet outil de travail aux enfants, assistée par Christine Carrio, Vice-Présidente, Véronique Sakiz et Jean-Yves Decornod, délégués du SIRP. Nous espérons que cet ouvrage leur offre de riches moments de culture.

Dans l'Etat Civil de la Commune

Nous avons eu la grande joie d'enregistrer depuis le début de l'année trois naissances :

- Tilda Yoko SAINTIER est née le 22 mars 2013
- Youna PLA-GARREL est née le 7 avril 2013
- Léandro Mickaël LANG est né le 25 juin 2013

Bienvenue dans la commune à ces nouveaux habitants et toutes nos félicitations aux heureux parents.

Durant la même période, nous avons malheureusement enregistré le décès de Monsieur Joseph BOYCE le 21 avril 2013. Le maire a présenté à son épouse les condoléances du conseil municipal.



Bonnes vacances à tous

